

# CONFÉRENCE

## LES POLITIQUES PUBLIQUES DE COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT : QUELLES RÉPONSES AUX ENJEUX DE NOS TERRITOIRES ?

MARDI 19 MAI 2015 - ORLÉANS - CONSEIL RÉGIONAL DU CENTRE-VAL DE LOIRE



WWW.AFCCRE.ORG

# PROGRAMME

## "UNE JOURNÉE POUR CONSTRUIRE COLLECTIVEMENT UN ARGUMENTAIRE"

**Les partenariats de coopération pour le développement : des objectifs ambitieux qui doivent être réaffirmés et explicités**

Modeste en termes d'engagement financier au regard de son poids dans les budgets locaux, la coopération au développement est une politique publique qui se doit pourtant d'être ambitieuse dans ses objectifs, tant elle est en capacité de contribuer à répondre à de nombreux enjeux de nos territoires : cohésion sociale, vivre ensemble, engagement citoyen, gouvernance inclusive, animation territoriale, ouverture internationale des populations - notamment les plus jeunes - mais aussi des acteurs, territorialisation des enjeux environnementaux.

**Un impact positif à identifier...**

Si ces objectifs sont connus et partagés par l'ensemble des acteurs qui sont engagés dans ces partenariats, il apparaît souvent difficile d'identifier et de valoriser de manière intelligible l'intérêt local à coopérer.

**...et un argumentaire à développer pour le valoriser**

L'objectif de cette journée est ainsi de capitaliser sur l'expérience de chacun(e) pour construire collectivement un argumentaire et ainsi faciliter la valorisation, auprès des populations, de l'impact positif des politiques publiques de coopération au développement sur nos territoires.

### ► 9H30 : ACCUEIL DES PARTICIPANTS

### ► 10H00 : OUVERTURE DES TRAVAUX



**François BONNEAU**  
Président du Conseil régional  
du Centre-Val de Loire



**Jocelyne BOUGEARD**  
Adjointe au Maire de Rennes,  
Présidente de la Commission  
«Europe, Coopération et Développement» de l'AFCCRE



**Bertrand FORT**  
Délégué pour l'action extérieure  
des collectivités territoriales  
Ministère des Affaires étrangères et du  
Développement international

### ► 10H30 : DÉBAT D'OUVERTURE

*Face à des enjeux globalisés : quelle définition de l'intérêt local à agir ?*

**Karine GLOANEC-MAURIN**  
Vice-Présidente du Conseil régional du  
Centre - Val de Loire, en charge des relations  
internationales et de l'Europe

**Martine GRIVOT**  
Adjointe au Maire d'Orléans, déléguée à  
la Promotion du territoire, aux Relations  
extérieures et au Tourisme

**Tony BEN LAHOUCINE**  
Président de CENTRAIDER

**Véronique MOREIRA**  
Vice-présidente du Conseil régional de  
Rhône-Alpes déléguée à la Coopération solidaire

**Jean HARTZ**  
Vice-président de la communauté  
d'agglomération Evry Centre Essonne, en charge  
de la coopération décentralisée

**Jean-Louis VIELAJUS**  
Ancien délégué général du Comité Français pour  
la Solidarité Internationale  
Ancien Président de coordination Sud

**Animation : Nicolas SOURISCE**

Journaliste - Maître de conférence, Directeur de l'école publique de journalisme de Tours

### ► 12H30 : DÉJEUNER BUFFET

### ► 14H00 : ATELIERS DE PARTAGE D'EXPÉRIENCE

*Trois ateliers en parallèle animés par les CEMEA, avec la contribution d'un « Grand témoin » pour chacun d'entre eux*

**Bernard MACRET**  
Adjoint au Maire de Grenoble  
délégué aux relations internationales

**Henri AREVALO**  
Président de Midi-Pyrénées Coopdev'  
Conseiller communautaire de la Communauté  
D'agglomération du Sivoval sud-est toulousain  
Conseiller municipal de Ramonville

**Michèle PASTEUR**  
Chargée d'appui méthodologique au projet  
«Agir en coopération pour l'inclusion  
économique et sociale»,  
Assemblée des Départements de France

### ► 17H00 : SÉANCE PLÉNIÈRE CONCLUSIVE

**David ELOY** - Rédacteur en chef d'Altermondés

### ► 17H30 : CLÔTURE DES TRAVAUX

## - 10H30 : DÉBAT D'OUVERTURE

Face à des enjeux globalisés : quelle définition de l'intérêt local à agir ?

### INTERVENANT-E-S



**Karine GLOANEC-MAURIN**  
Vice-Présidente du Conseil régional du  
Centre - Val de Loire, en charge des relations  
internationales et de l'Europe



**Martine GRIVOT**  
Adjointe au Maire d'Orléans, déléguée à la  
Promotion du territoire, aux Relations extérieures  
et au Tourisme



**Tony BEN LAHOUCINE**  
Président de CENTRAIDER



**Véronique MOREIRA**  
Vice-présidente du Conseil régional de  
Rhône-Alpes déléguée à la Coopération solidaire



**Jean HARTZ**  
Vice-président de la communauté  
d'agglomération Evry Centre Essonne, en charge  
de la coopération décentralisée



**Jean-Louis VIELAJUS**  
Ancien délégué général du Comité Français pour  
la Solidarité Internationale  
Ancien Président de coordination Sud

.....  
**Animation : Nicolas SOURISCE**

Journaliste - Maître de conférence,  
Directeur de l'école publique de journalisme de Tours

### • OBJECTIFS DU DÉBAT D'OUVERTURE

En cohérence avec l'objectif final de la conférence, le débat d'ouverture contribuera à l'élaboration d'un argumentaire visant à faciliter la valorisation de l'impact positif des politiques publiques de coopération au développement sur nos territoires. Dans ce cadre, et sous la forme d'un échange de questions/réponses dynamique, il visera notamment à interroger la notion d'intérêt local appliquée à ce champ de l'action publique.

En effet, face aux défis globaux – sanitaires, économiques, sociaux, environnementaux ou sécuritaires - qui ne connaissent plus de frontières, la réalité de l'interdépendance entre territoires à l'échelle mondiale apparaît plus concrètement.

Dès lors, comment définir le périmètre pertinent pour l'action publique locale ? Face à des citoyens conscients de l'internationalisation des territoires mais parfois inquiets devant les effets déstabilisateurs de la mondialisation, comment réaffirmer les pouvoirs publics locaux et régionaux dans leur rôle stabilisateur ? Dans cette perspective, quelle peut être la contribution des politiques publiques de coopération au développement pour apporter des réponses aux enjeux de nos territoires ? Comment co-construire cette modalité de l'action publique locale pour assurer sa pertinence et sa légitimité ? Quelle peut être, dans ce cadre, la valeur ajoutée des approches multi-acteurs ? Quels objectifs peut-on fixer à ces politiques publiques ? Et comment peut-on identifier et valoriser leur impact ?

### • ELÉMENTS DE CONTEXTE

Tensions sur les finances publiques locales, fortes incertitudes liées aux évolutions en matière de gouvernance territoriale et à l'impact des renouvellements électoraux intervenus et à venir, repli sur soi et montée des communautarismes favorisés par un sentiment d'insécurité que les événements de début janvier ont renforcé : si les évolutions législatives de 2007 (loi Thiollière) puis 2014 (loi Canfin) ont sécurisé juridiquement l'action internationale des collectivités territoriales, le contexte actuel favorise sa remise en question, plus encore dans sa dimension solidaire.

Le débat s'est ainsi « déplacé du juridique au politique<sup>1</sup> » et l'action internationale des collectivités territoriales doit aujourd'hui apporter non seulement la preuve de son efficacité et de sa valeur ajoutée dans le champ de la coopération au développement, mais également celle de sa légitimité et son utilité pour nos territoires. S'ils sont toujours valables, les traditionnels arguments sur la nécessaire solidarité entre les territoires, l'importance des échanges interculturels ou encore la réduction des inégalités à l'échelle mondiale ne suffisent aujourd'hui plus à convaincre les citoyens ou les élus de la pertinence de cette action, par exemple dans le cadre des débats qui peuvent intervenir au sein des assemblées délibérantes lors des votes des budgets.

Au-delà du renforcement des questionnements sur la pertinence des choix faits en matière de dépense publique locale, l'exigence renouvelée d'une action publique aux effets immédiats et visibles se traduit notamment par la montée en puissance de la dimension économique dans les partenariats internationaux entre collectivités territoriales.

Renforcement de l'attractivité et promotion du territoire sont ainsi appelés à constituer des priorités transversales qui ne sont d'ailleurs pas obligatoirement contradictoires avec les objectifs de solidarité à la base de nombreux partenariats « Nord-Sud », notamment en raison du rôle que le secteur privé est appelé à jouer demain dans la coopération au développement.

Dans ce contexte, et face à une contraction des moyens financiers et humains que les collectivités territoriales allouent à la dimension solidaire de leur action internationale, il apparaît aujourd'hui nécessaire de contribuer à redéfinir collectivement les objectifs qui peuvent être fixés à ces partenariats, notamment en prenant en compte la volonté de mieux identifier l'impact positif sur nos territoires.

En premier lieu, il s'agit dès lors de redéfinir le contenu de ces coopérations en intégrant la dimension et les acteurs économiques, sans pour autant s'y limiter, et en précisant, en amont, nos attentes en termes de retombées face aux enjeux de cohésion sociale,

d'ouverture internationale ou d'engagement citoyen auxquels nos territoires sont confrontés : il est en effet primordial que les collectivités territoriales « du Nord » s'attachent désormais à formuler des attentes vis-à-vis de leurs partenaires sur des problématiques qui leur sont propres.

Au-delà, afin de pouvoir faire évoluer les perceptions autour d'une politique publique parfois jugée déconnectée des intérêts du territoire parce que focalisée sur le territoire partenaire, le défi réside également dans la capacité à faire évoluer les discours portés sur des relations « Nord-Sud » qui ont par ailleurs fortement évolué vers une approche partenariale plus équilibrée et qui offrent un large panel de champs thématiques, tels que la gouvernance territoriale ou le respect des droits de l'homme au niveau local, à même de permettre des échanges véritablement « gagnant-gagnant ».

1 - Corinne LAJARGE, formatrice et chargée d'études au CIEDEL, tribune du 4 octobre 2013 sur le blog ID4D de l'AFD.

## 14H00 : ATELIERS DE PARTAGE D'EXPÉRIENCE

Trois ateliers en parallèle animés par les CEMEA, avec la contribution d'un « Grand témoin » pour chacun d'entre eux

L'objectif de ce temps d'échange est de favoriser le partage d'expérience dans un format aussi participatif que possible. Les trois ateliers se dérouleront ainsi en parallèle et traiteront des mêmes thèmes. Ils seront chacun introduits par un « Grand témoin » qui apportera son témoignage sur l'un des questionnements forts abordés lors de cette journée :

- Quels sont les objectifs que l'on peut fixer à ces politiques publiques pour nos territoires ?
- Comment atteindre ces objectifs ? Quelle démarche adopter ? Quels outils utiliser ?
- Comment promouvoir ces objectifs, les actions menées et les résultats obtenus ? Quels messages porter pour valoriser l'impact positif de ces politiques publiques sur nos territoires ?

### INTERVENANT-E-S



**Bernard MACRET**

Adjoint au Maire de Grenoble  
délégué aux relations internationales



**Henri AREVALO**

Président de Midi-Pyrénées Coopdev  
Conseiller communautaire de la Communauté  
D'agglomération du Sivoval sud-est toulousain  
Conseiller municipal de Ramonville



**Michèle PASTEUR**

Chargée d'appui méthodologique au projet  
« Agir en coopération pour l'inclusion  
économique et sociale »,  
Assemblée des Départements de France

## 17H00 : SÉANCE PLÉNIÈRE CONCLUSIVE

### INTERVENANT



**David ELOY**

Rédacteur en chef d'Altermondes

Quel regard porter sur les échanges intervenus, les expériences partagées, les arguments développés ? Est-on désormais en capacité de convaincre, de démontrer la légitimité et l'intérêt des politiques publiques de coopération au développement pour nos territoires ?

Créée en 1951, l'AFCCRE promeut la construction d'une Europe unie, citoyenne et fondée sur les libertés locales et régionales. Organisation pluraliste, l'AFCCRE rassemble aujourd'hui près de 1300 collectivités territoriales, communes, départements, régions ainsi que des groupements de communes. Elle est actuellement présidée par Alain JUPPE, Maire de Bordeaux, ancien Premier Ministre.

À l'origine du développement du mouvement des jumelages au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'AFCCRE a peu à peu diversifié ses actions. Son champ d'expertise couvre aujourd'hui l'ensemble des politiques européennes intéressant directement ou indirectement les collectivités territoriales françaises : jumelages et partenariats, égalité femmes-hommes, cohésion territoriale, jeunesse, environnement et développement durable, services publics locaux et coopération au développement.

L'AFCCRE constitue la section française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE), organisation européenne qui rassemble plus de 150.000 collectivités territoriales en Europe et qui est présidée par Annemarie JORRITSMA, Maire d'Almere (Pays-Bas).

Elle est par ailleurs membre fondateur de PLATFORMA, la plateforme européenne des autorités locales et régionales pour le développement.

Elle est enfin membre de l'organisation mondiale de collectivités territoriales, Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), fondée lors du Congrès de Paris en mai 2004.

## PARTENAIRES ASSOCIÉS



## LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS DE L'AFCCRE

2 JUIN

BRUXELLES

Coorganisation d'un temps de travail avec l'ARF à l'occasion de la 4ème édition des Assises européennes de la coopération décentralisée

1-2 JUILLET

LYON

Sommet Mondial « Climat et Territoires » dans le cadre duquel l'AFCCRE copilote l'atelier « Partenariats entre territoires » avec le CCRE/Platforma, CUF et ENDA

23 SEPTEMBRE

ORLÉANS

Lancement des « Rendez-vous Europe et Territoires de l'AFCCRE » à Orléans et à l'invitation de la ville d'Orléans  
Cycle de rencontres régionales visant à sensibiliser les élus territoriaux aux enjeux européens

OCTOBRE

MARSEILLE

2ème édition des Universités européennes de l'AFCCRE

5-7 DECEMBRE

PARIS

Sommet des Gouvernements locaux pour le climat dans le cadre du Conseil mondial de CGLU et du Comité Directeur du CCRE, à Paris et à l'invitation de la ville de Paris



**POUR SUIVRE LES DÉBATS SUR TWITTER : #AED\_AFCCRE**

### INFORMATIONS

Tristan DUSSOL - [tristan.dussol@afccre.org](mailto:tristan.dussol@afccre.org)  
Chargé de mission - AFCCRE



Avec le soutien de la  
Commission européenne



Pour les agents territoriaux, une attestation de formation sera délivrée par le CNFPT à l'issue de la conférence